

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 41906

présenté par

M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 23974 de M. Potier

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« ne conduisent »

le mot :

« n'aboutissent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.